

Bram, le 29/05/2025

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Communautaire
(article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DEC-29-05-2025-006

Nature de l'acte :
Finances locales

Le Président de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère,

Objet :
Demande de subvention pour le remplacement de l'ouvrage « Pont de Canens »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-10,

Vu les délibérations en date du 9 juillet 2020 et du 14 avril 2025 par lesquelles le Conseil Communautaire a chargé Monsieur le Président, par délégation, de prendre certaines des décisions et notamment son alinéa 1-18,

Vu le dispositif de financement des réparations des ouvrages communaux « Programme National Ponts Travaux » qui vise à accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leurs ouvrages d'art,

Considérant les observations sur site lors de l'inspection détaillée de 2023 qui relève des désordres importants et inquiétants, s'étant significativement aggravés par rapport à l'inspection précédente de 2020,

D É C I D E

Article 1 :

La CCPLM sollicite une dotation au titre du Programme National Ponts Travaux

Le plan de financement prévisionnel est fixé comme suit :

Financement Programme National Ponts Travaux / CEREMA	285 293.48€ ttc
Financement Département	95 097.83€ ttc
Financement CCPLM	95 097.83€ ttc
Total	475 489.13€ ttc

Article 2 :

Un dossier de demande de subvention sera déposé selon les formes et règlements en vigueur auprès du Cerema et du département.
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget lors du vote du budget primitif 2026.

Certifié exécutoire pour avoir été:

- transmis au contrôle de légalité le:
- publié le:
- notifié le:

Article 3 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le Département et au trésorier de l'EPCI

André VIOLA,
Président

